



Fabienne Keller
Sénatrice

Lettre d'information
Octobre 2018

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

L'Alsace est en train de renaître. C'est la consécration d'un long engagement de nombreux élus alsaciens et d'une véritable prise de conscience des enjeux de la part du Gouvernement. Des réussites comme celles-ci sont la raison pour laquelle je me suis engagée auprès de vous : pour porter votre parole sur les sujets qui vous concernent. Pour continuer sur cette voie, je reste, comme toujours, à votre disposition et à votre écoute.

Fidèlement,

Fabienne Keller

Alsace

[L'Alsace en très bonne voie](#)

Le 29 octobre, une déclaration commune a été signée par le Premier Ministre et les Présidents du Grand Est et des deux départements alsaciens pour la création de la Collectivité Européenne d'Alsace au 1er janvier 2021. Cette étape très attendue répond au désir d'Alsace exprimé par nombre d'entre nous et signe le premier acte de la renaissance institutionnelle de l'Alsace.

Je me réjouis de cette avancée majeure pour notre territoire.

Nous ne sommes pas encore au bout du chemin et un certain nombre de chantiers restent à finaliser mais **je fais entièrement confiance au Gouvernement et aux Présidents Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry pour mener à bien ce projet qu'ils ont porté avec engagement et succès jusqu'ici.**

[Lire la déclaration commune »](#)

Echanges constructifs avec Jean-Michel Blanquer

J'ai rencontré Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Nous avons eu des échanges très constructifs sur plusieurs sujets d'actualité.

Nous avons échangé au sujet de l'Académie de Strasbourg. Avec mes collègues députés **Antoine Herth et Olivier Becht** (Agir), nous sommes convaincus que **le périmètre de l'académie de Strasbourg garantit proximité et efficacité**. C'est en ce sens que nous avons proposé au Ministre un moratoire sur cette question, en lien avec l'avenir institutionnel de l'Alsace. Cet entretien a été l'occasion d'échanges constructifs sur cette proposition. **Jean-Michel Blanquer, conscient des enjeux et notamment du désir d'Alsace exprimé par nos concitoyens, m'a assuré suivre ce dossier avec grand intérêt et en lien avec Jacqueline Gourault.**

Par ailleurs, suite à la diffusion d'une vidéo montrant une enseignante braquée par un étudiant, **j'ai souligné l'engagement remarquable des enseignants et des directeurs d'établissements**. Je n'ai aucun doute sur la volonté du Ministre de les accompagner lorsque des faits inadmissibles se produisent comme cela a été le cas à Créteil. **Les moyens d'action pour éviter de tels comportements sont divers et ne doivent pas s'arrêter à l'action de l'Education Nationale : la présence des parents et d'autres acteurs publics est essentielle pour accompagner nos jeunes.**



Soutien à tous les maires

De nombreux maires, en particulier de petites communes, manifestent leur désarroi et leurs difficultés à exercer leur mandat.

Le mandat de Maire est certainement l'un des plus essentiels de notre République. Le Maire est l'élu le plus proche des citoyens, leur premier interlocuteur et il les accompagne dans leur vie quotidienne.

C'est un mandat passionnant mais parfois difficile : charge de travail, problèmes financiers liés à la baisse des dotations, lourdeurs et lenteurs administratives, manque de reconnaissance ...

Je tiens donc à saluer l'engagement de tous les élus qui, bien souvent bénévolement, font preuve quotidiennement d'une détermination et d'un courage exemplaires malgré l'adversité.

Je suis convaincue que les Maires méritent d'être accompagnés dans leur mandat. Pour cela, nous devons les doter des outils adéquats et notamment en réformant le statut des élus locaux. Rémunération, protection sociale, formation ou encore régime de responsabilité sont autant de domaines qui méritent des évolutions.

En ce sens, je soutiens pleinement les 43 propositions du Sénat en vue d'améliorer le statut de l'élu local.

[Lire les propositions du Sénat »](#)

Les risques d'un Brexit sans accord

Les négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni semblent être au point mort et la perspective d'un Brexit sans accord est de plus en plus probable.

Un "no deal" serait dommageable pour le Royaume-Uni, pour l'Union européenne et pour la France.

C'est pourquoi j'ai interrogé la Ministre Nathalie Loiseau sur le principal point de blocage des négociations : la frontière entre la République d'Irlande, membre de l'UE, et l'Irlande du Nord, qui fait partie du Royaume-Uni.

La paix entre ces deux Irlandes est fragile et précieuse. Il faut la préserver quelle que soit l'issue des négociations sur le Brexit.

Je continue de suivre ce dossier avec soin, notamment au Sénat en tant que membre de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnance les mesures de préparation du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

[Revoir le débat »](#)



Prévention des pénuries de médicaments

Dans le cadre de la mission d'information dont j'ai fait partie, le Sénat a présenté trente propositions pour prévenir les pénuries de médicaments et de vaccins.

Nous proposons notamment de poser les jalons d'une stratégie industrielle européenne (80% des substances actives sont actuellement produites en Asie) et de renforcer la coordination nationale et européenne dans la gestion des ruptures d'approvisionnement.

La recherche pharmaceutique nous a permis de développer des traitements essentiels pour notre santé, à nous de veiller sur la production, la répartition et la sécurité de ces médicaments.

[Lien vers le dossier législatif »](#)



Pacte entre les générations

Avec mes collègues Nadia Sollogoub et Julien Bargeton, j'ai présenté mon rapport sur le Pacte entre les générations. Son objet : **inventer les nouvelles solidarités entre générations**.



Nous proposons par exemple de valoriser les engagements citoyens des jeunes, de reconnaître un droit à la « 2ème chance » pour l'acquisition des savoirs, et bien d'autres pistes pour mieux prendre en compte la nouvelle donne générationnelle.

[Lien vers le dossier législatif »](#)



PLF2019 PROJET DE LOI DE FINANCES 2019

Travail en cours sur le PLF et le PLFSS pur 2019

Le sénat examinera prochainement le Projet de Loi de Finances et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2019.

En tant que Vice-Présidente de la Commission des Finances du Sénat, je suivrai ces deux textes avec une attention particulière.

Je serai notamment vigilante sur deux points en particulier. Tout d'abord **le montant et la répartition des dotations des communes**. Il est important que les collectivités disposent des moyens suffisants pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants.

Ensuite, je serai très attentive au **mécanisme de dégrèvement de la taxe d'habitation**. Cette question est non seulement importante pour les finances des communes mais également pour le pouvoir d'achat de nombreux concitoyens.

PLFSS2019 PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2019

Visite du Sénat

Si vous souhaitez visiter le Sénat en groupe (scolaire, conseil municipal, etc.) n'hésitez pas à contacter ma collaboratrice, Marie Bourgouin, par mail à l'adresse bureau2.f.keller@senat.fr ou par téléphone au 01.42.34.49.02 .

Les visites étant particulièrement demandées, contactez-nous au plus vite pour avoir l'assurance d'obtenir la date qui vous convient.





Pour plus d'informations au jour le jour,
suivez-moi sur Facebook et Twitter

www.fabiennekeller.fr